



Déclaration CFDT lors du Comité Central d'Entreprise Carrefour du 20 janvier 2011

Les élus CFDT au Comité Central d'Entreprise et les salariés des hypermarchés Carrefour refusent de continuer à assister à la destruction de leurs emplois et de leur outil de travail.

La situation est dramatique, et le droit d'alerte qui sera mis en œuvre dans les CCE de l'enseigne permettra de confirmer notre diagnostic, mais ne sera pas suffisant. C'est pourquoi, la CFDT demande au CCE d'aller plus loin dans sa démarche.

Car malgré nos interventions multiples dans les instances du groupe (Comité Européen, Comité de groupe etc..), la situation ne cesse de se dégrader, et nous sommes forcés à constater que les dirigeants de Carrefour font preuve d'un véritable autisme face aux alertes des représentants du personnel.

En avril 2009, ici même, la CFDT tirait la sonnette d'alarme en faisant référence aux multiples projets destinés à réduire les coûts. Projets qui ont depuis prouvé leur inefficacité et même pire, leur nocivité. Nous déclarions :

"La CFDT s'inquiète fortement de l'impact de ces restructurations sur le service clients et donc sur notre outil de travail. Est-ce ainsi que nous allons gagner des parts de marché ? La CFDT s'inquiète également de l'impact de ces projets sur l'emploi et les conditions de travail... la CFDT craint qu'à vouloir faire des économies à tout prix, nous n'hypothéquions l'avenir de notre société."

Depuis cette date, nous avons constaté la disparition de plus de 10 000 emplois, les conditions de travail se sont fortement dégradées, notre entreprise perd des parts de marchés au profit de nos concurrents, et voit fuir nos clients.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la stratégie actuelle de nos dirigeants, agissant sur ordres de nos actionnaires de référence, n'est aujourd'hui encore claire pour personne ! Si ce n'est qu'il est évident que ceux-ci se montrent capables de démanteler le groupe pour gonfler artificiellement leurs profits (comme pour ED/DIA en juillet 2010).

C'est pourquoi, nous demandons que le CCE saisisse les pouvoirs publics sur la situation de Carrefour, c'est à dire celle du 1er employeur privé de France ! Intervenir quand les entreprises ferment bravo... mais il serait utile de le faire avant. Prévenir vaut mieux que guérir.

La CFDT quand à elle n'entend pas regarder le bateau sombrer sans réagir, et multiplier les initiatives.